



Le SUNDEP Solidaires, ainsi que les organisations syndicales CGT Éduc'action, FO, FSU, SUD Education et Action et Démocratie, ont pu exposer le 3 octobre 2023, en audience au Rectorat, les graves dysfonctionnements subis par les AESH dans le cadre de leur travail.

Un.e accompagnant.e d'élèves en situation de handicap peut être responsable de plusieurs élèves regroupés dans une même classe, ces élèves sont quelquefois des élèves non notifiés par la MDPH. C'est une surcharge de travail inacceptable qui s'accompagne d'un manque de matériel et d'équipement.

Un.e AESH vit une réalité difficile car le métier lui-même est très prenant mais aussi parce que l'administration et en particulier les PIAL ont une communication très incomplète (si tant est qu'elle existe), par mail, traduisant un manque de respect des personnes.

Un.e AESH peut changer d'établissement, d'élève, au gré des décisions du PIAL sans considération du lien établi avec l'enfant, sans considération de ses savoirs faire, sans considération de ses aspirations.

Les AESH qui commencent à la rentrée n'ont pas de salaire, pas de fiche de paie, pas d'adresse mail académique dès le mois de septembre et peinent à trouver des interlocuteurs dans l'administration.

Le niveau des salaires reste très bas et, sans véritable statut et temps complet, les AESH sont en situation de précarité.

Voici les réponses de l'administration Rectorale, lors de cette rencontre :

- La parution d'un guide pour les AESH au niveau de l'académie de Lille est une avancée dans la connaissance des droits des AESH et dans la communication (<https://www1.ac-lille.fr/guide-pratique-de-l-accompagnant-des-eleves-en-situation-de-handicap-124669>).
- La remontée des besoins en moyens est faite par les PIAL mais il faut attendre que la rentrée soit avancée pour pouvoir le faire.
- Il faut valoriser les personnels.
- L'administration reconnaît un manque de communication entre les différents acteurs et pense que cela est perfectible c'est pourquoi Mme la Rectrice a mis en place des évaluations de PIAL depuis deux ans sous forme de rencontres avec quelques professionnels représentants chaque niveau lors d'une journée de visite. Les points ressortant des temps d'échanges seront utilisés pour construire un plan d'action.

(Nous remarquons cela n'est pas suffisant car seuls 20 PIAL sur 153 ont été « évalués » à ce jour et les représentants consultés sont choisis à l'avance alors que toutes les personnes devraient pouvoir s'exprimer)

Le SUNDEP Solidaires Sud enseignement privé, participant à l'intersyndicale, revendique :

- La création d'un véritable statut de la Fonction publique d'État, de catégorie B, pour reconnaître le métier d'AESH ;
- L'augmentation réelle et significative des rémunérations de toutes et tous sur toute la carrière ;
- La garantie de pouvoir travailler à temps complet sur la base d'un accompagnement élève à 24 heures ;
- L'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens ;
- L'abandon du projet de fusion AED et AESH en ARE
- Un dialogue constructif au niveau de l'académie

SUNDEP Solidaires Sud Enseignement Privé 174 Bd de l'Usine 59800 Lille

Tel : 06 20 71 30 20 ou 06 85 33 91 12 Mail : secretariat@sundep-lille.fr